



01

AU

04

OCTOBRE
2025

Règlement

du concours amateur

BELLEY

LES ÉPICURIENNES

FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE

"Souvenirs gourmands"

Les Épicuriennes de Belley

Règlement du concours amateur 2025 - "Souvenir d'enfance revisité"

Les Épicuriennes de Belley - festival de la gastronomie 37^e édition sur le thème "Souvenirs gourmands !"

Quatre jours de fête, de partages et de dégustations autour du thème : des démonstrations, des ateliers, des conférences, le traditionnel marché des terroirs et le Grand buffet convivial.

Le festival est ouvert à tous les curieux et gourmands, amateurs comme professionnels.

Modalités du concours

Thème : Souvenir d'enfance revisité

Article 1

Du 02/07/25 au 04/10/25 inclus, la Ville de Belley organise « Le concours amateur des Épicuriennes de Belley » dont le règlement est accessible sur www.belley.fr.

Article 2

Pour participer, les candidats doivent se rendre sur le site Internet (lien direct : <https://vu.fr/xCiF>) entre le 02

/07/25 et le 05/09/25 pour télécharger un formulaire. Ils devront ensuite le remplir, soumettre leur recette de dessert, son histoire en quelques lignes et les photos du dessert réalisé et du duo qui concourt (visuels de bonne qualité (.jpg, entre 1 et 4 MO) et renvoyer le tout à epicuriennes@belley.fr.

Les recettes validées par l'organisateur seront soumises aux votes d'un jury qui se réunira le 19/09/2025 pour les sélections des finalistes qui devront reproduire leur recette en public samedi 4 octobre.

Les recettes devront correspondre au thème de cette année. Chaque bouchée raconte une histoire et les saveurs réveillent des souvenirs enfouis. Inspiré par la célèbre "madeleine de Proust", ce défi invite les candidats à recréer un dessert évocateur de leur enfance, alliant émotion, créativité et technique.

Cette création devra inclure des produits du terroir et de saison. Liste des produits du terroir disponible sur la carte interactive des produits agricoles de Bugey-Sud.

Les candidats seront jugés selon 4 critères essentiels :

1- Originalité et présentation (30 %) – Une interprétation personnelle qui surprend tout en restant fidèle à l'émotion d'origine.

2- Technique culinaire (30 %) – La maîtrise des cuissons, des textures et de l'équilibre des saveurs.

3- Qualité des produits (20 %) – La sélection d'ingrédients authentiques, locaux, de saison et leur mise en valeur.

4- Storytelling (20 %) – La puissance du récit derrière le dessert : quel souvenir l'inspire ? Quelle émotion transmet-il ?



Les Épicuriennes de Belley

Règlement du concours amateur 2025 - "Souvenir d'enfance revisité"

Les chefs amateurs auront 2 h pour sublimer leur souvenir en un dessert samedi 4 octobre.

Pour permettre aux candidats de proposer un dessert nécessitant un temps de cuisson ou de refroidissement trop long pour le temps du concours, ils peuvent préparer le dessert chez eux en amont et le réserver sur site pour le présenter au jury.

Il sera aussi demandé de réaliser les différentes étapes de la recette en direct pour valider la maîtrise des techniques employées et vérifier les produits utilisés. Seul ou en duo (au moins une personne majeure).

Ce concours amateur met en lumière non seulement les délicieuses recettes concoctées par les candidats, mais aussi les histoires qui les accompagnent.

Le récit :

Les participants devront écrire un texte de maximum 400 mots (équivalent à une page A4 recto) pour décrire l'histoire de leur recette.

Pourquoi cette recette évoque votre enfance ? La préparez-vous pour des occasions particulières ? Quel souvenir provoque-t-elle ?...

La recette :

- Réaliser un dessert pour 12 personnes minimum (possible en plusieurs plats)
- Choix libre de la vaisselle ou du contenant à fournir

Seules les recettes personnelles non publiées dans un livre ou dans un autre site seront prises en compte. Toute recette n'appartenant pas à son auteur (vol de photos et de recettes récupérées sur des blogs) sera immédiatement interdite de publication. L'utilisation des recettes et des visuels fournis par les participants ne pourront donner lieu à une quelconque rémunération ou droits d'auteur.

Les participants acceptent la diffusion de leurs textes, photos, vidéo et nom sur tous les supports édités par la Ville de Belley pendant et suite au concours.

Article 3

• **Manche 1** : Du 02/07/25 au 05/09/25 inclus, les candidats envoient leur candidature. Un jury, composé d'amateurs et professionnels de la cuisine - pâtisserie, déterminera le 19/09/25 les finalistes, d'après les critères techniques et visuels présentés par les candidats. Les recettes déposées sans photo ne seront pas retenues.

• **Manche 2** : Les finalistes participeront à la finale qui se déroulera pendant le festival des Épicuriennes de Belley, samedi 04/10/25. En finale, 2 h leur seront accordées pour qu'ils réalisent en direct et face au jury la recette du dessert avec laquelle ils auront candidaté.



Les Épicuriennes de Belley

Règlement du concours amateur 2025 - "Souvenir d'enfance revisité"

Du matériel sera mis à disposition pour la finale : pour chaque candidat, un plan de travail, un point d'eau, un point d'électricité, un frigo, des plaques à induction, un four, un robot pâtissier.

Les candidats devront apporter leur propre petit matériel et leurs propres ingrédients nécessaires à la réalisation de leurs créations culinaires. Ils ont également le droit de venir avec tout leur matériel et les ingrédients déjà pesés s'ils le souhaitent.

Un critère de notation sur l'approvisionnement en produit local sera intégré.

Les frais de transport seront à leur charge.

Après dégustation et appréciation des recettes, le jury déterminera, à l'issue de la finale, le gagnant du concours.

La participation est strictement nominative. Ils ne peuvent en aucun cas candidater pour le compte d'autres participants. Les candidats peuvent, en revanche, déposer plusieurs recettes. Les gagnants seront informés sur site directement et recevront leur lot en mains propres.

Article 4

Les prix sont les suivants :

1^{er} prix

- 1 repas pour deux personnes au restaurant La Toque Rose à Malafretaz (01) offert la cheffe Fanny Saint-Sulpice (valeur 130 €)
- 2 bons repas dans les restaurants

et brasseries Bocuse offerts par la Fondation Paul Bocuse (valeur 100 €)

- Chèques cadeaux chez les commerçants de Belley offerts par l'UCAB (valeur 200 €)
- 1 moule à tarte en inox perforé et 1 fouet professionnel de la marque Debuyers offerts par la Maison Prémillieu (valeur 83 €)
- 1 plat à dessert en porcelaine de Limoges offert par Perle de KaOlin (valeur 50 €)
- 1 livre de cuisine/gastronomie offert par la librairie Entre Parenthèses (valeur 30 €)
- 1 lot de boissons de la gamme Henri-Marie offert par La Distillerie de la Sainte-Famille (valeur 25 €)

2^e prix

- 2 places de spectacles à L'Intégral (saison 2025/2026) offertes par la Ville de Belley - valeur 60 €
- Un panier de produits locaux offert par Bugey Côté Fermes - valeur 40 €
- Un lot de boissons Henri-Marie de la Distillerie de la Sainte-Famille - valeur 25 €

Ces dotations, remises sur site, ne sont ni échangeables, ni négociables, ni remboursables, ni revendables. Les dotations sont susceptibles d'être modifiées (valeur de la dotation conservée).



Les Épicuriennes de Belley

Règlement du concours amateur 2025 - "Souvenir d'enfance revisité"

Article 5

Le règlement de ce concours est disponible sur www.belley.fr.
Il peut être envoyé au format papier à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'adresse suivante : Ville de Belley – pôle culture - 11 boulevard de Verdun - 01300 Belley.

Article 6

Ce concours est réservé aux amateurs non diplômés en cuisine ou pâtisserie (y compris CAP passé en candidat libre), mineurs et majeurs, avec ou sans lien de parenté.

Les participants s'engagent à se rendre disponibles samedi 4 octobre 2025 s'ils sont sélectionnés. L'organisateur se réserve le droit de sélectionner de nouveaux finalistes en remplacement des candidats ne pouvant, pour un imprévu, participer à l'épreuve du 4 octobre 2025. Les candidats absents à l'épreuve sont considérés comme ayant renoncé à leurs lots qui seront donc remis en jeu.

Article 7

Les données à caractère personnel concernant les participants au jeu-concours sont collectées directement par la Ville de Belley via le formulaire d'inscription. Elles sont nécessaires pour permettre la prise en compte de leur participation, la détermination des gagnants, l'attribution des lots, à défaut de quoi, la

participation du candidat ne pourra être prise en compte.

Ces informations sont destinées à la Ville de Belley. À ce titre, la collectivité agit en tant que Responsable de traitement et est donc responsable du respect des obligations issues du Règlement européen n°2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) concernant la collecte et le traitement des données à caractère personnel réalisés par la Ville de Belley.

Les données concernées sont :

- Nom(s) et prénom(s) ;
- Adresse postale ;
- Numéro de téléphone ;
- Adresse mail des candidats et de la personne responsable du mineur candidat.
- Pour les mineurs, la date de naissance est également demandée.

Nous ne collectons aucune donnée sensible comme la religion, l'appartenance syndicale, les origines raciales et ethniques, les condamnations pénales ou les données relatives à la santé.

Ainsi et conformément aux dispositions du RGPD, la Ville de Belley conserve les données vous concernant 5 ans à compter de la fin du concours. Les données sont transmises uniquement aux services internes de la Ville de Belley. Cette dernière ne communiquera jamais vos données à des tiers ou à des organismes externes sans votre accord express.

Conformément aux dispositions du Règlement 2016/679/UE du 27 avril 2016 relatif à la protection des données (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du



Les Épicuriennes de Belley

Règlement du concours amateur 2025 - "Souvenir d'enfance revisité"

personnel les concernant. Pour exercer ces droits, les participants devront envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : rgpd@belley.fr ou à l'adresse suivante, en précisant le nom du concours : Service culture
11 boulevard de Verdun 01300 Belley

Enfin, et à toutes fins utiles, tous les détails relatifs à la politique de la Ville de Belley en matière de collecte et de traitement des données est accessible, sur demande. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/agir>.

Ce règlement est déposé chez Maître Antoine – 34 rue Freizier – 73004 Chambéry

Article 8

Le simple fait de participer implique l'acceptation pure et simple du règlement et l'arbitrage en dernier ressort de l'huissier de justice. En cas de contestation au règlement, seul sera recevable un courrier recommandé avec avis de réception dans un délai d'un mois après la clôture du jeu. Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler ce jeu si les circonstances l'exigent. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

